

Surveillance épidémiologique en Alsace

Point de situation au 16 août 2012 (semaines 31 et 32)

| Sommaire |

En raison de l'interruption de transmission des données de la part de SOS Médecins France, pour une durée indéterminée, le bulletin du 16 août ne présente pas de données des associations SOS Strasbourg et SOS Mulhouse.

En conséquence, les différents chapitres développés dans ce bulletin sont les suivants :

- L'analyse descriptive des cas de légionellose, en Alsace, de janvier à juillet 2012 (p.2)
- Le suivi des températures par département (p.5)
- La surveillance de la mortalité à partir des données transmises par l'Insee (p.5)
- Un rappel des modalités de signalement des MDO et signaux sanitaires au pôle de Veille et gestion des alertes sanitaires (VGAS) de l'ARS d'Alsace (p.6)

| Faits marquants |

- ⇒ Aucun évènement particulier n'a été détecté ces deux dernières semaines à partir de l'ensemble des indicateurs sanitaires suivis.

| Actualités |

Bulletin hebdomadaire international (BHI), en ligne sur le site de l'InVS:

<http://www.invs.sante.fr/Publications-et-outils/Bulletin-hebdomadaire-international>

Bulletin national d'information du système de veille sanitaire SOS médecins :

http://www.invs.sante.fr/display/?doc=surveillance/urgences/bulletins_surveillance.htm

Bulletin Allergo Pollinique du 27 juillet 2012, Réseau national de surveillance aérobiologique :

<http://www.pollens.fr/les-bulletins/bulletin-allergo-pollinique.php>

Introduction

Depuis le printemps 2012, la CIRE a accès aux bases de données, hébergées par l'InVS, de 5 maladies à déclaration obligatoire : légionellose, rougeole, infection invasive à méningocoque, hépatite A aigüe, toxi-infection alimentaire collective. Ces bases sont alimentées en temps réel et permettent une analyse instantanée de cas validés.

Afin de réaliser l'analyse proposée ici, nous avons extrait de la base de données, les cas validés de légionellose, résidant en Alsace et déclarés entre janvier et juillet 2012.

Rappel sur la définition de cas de légionellose

Critères de notification : pneumopathie associée à au moins un des résultats suivants :

Cas confirmé :

1. isolement de *Legionella spp.*
2. augmentation du titre d'anticorps (x4) avec un 2^e titre minimum de 128
3. présence d'antigène soluble urinaire

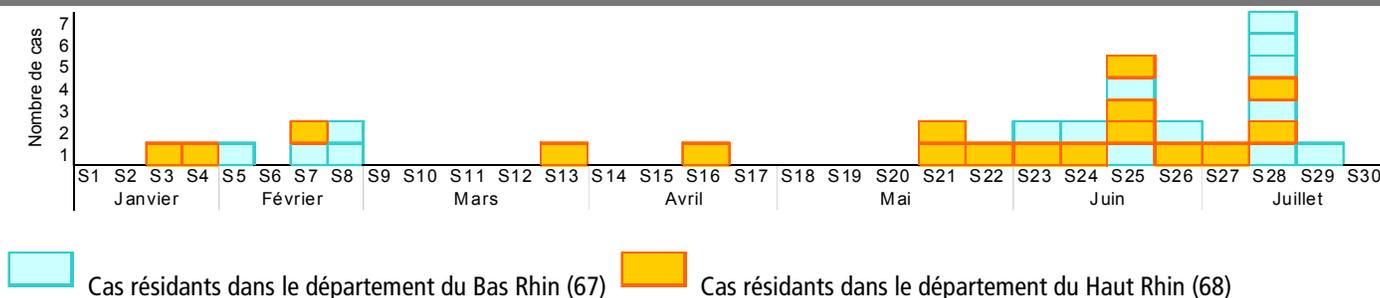
Cas probable :

1. titre d'anticorps élevé (≥ 256)
2. PCR positive

Description de la situation en Alsace

Depuis janvier 2012, 32 cas de légionellose ont été déclarés en Alsace. La répartition de ces cas, par date de début des signes (courbe épidémique) est présentée figure 1. Une augmentation du nombre de cas pendant les mois de juin (N=11) et de juillet (N=9) est observée, recrudescence retrouvée chaque année en été (nombre de cas moyen en juin et en juillet entre 2004 et 2011 : 10,9 et 10,5, respectivement). Cependant, en 2012, un pic de 7 cas est observé semaine 28.

| Figure 1 | Courbe épidémique des cas de légionellose déclarés depuis Janvier 2012 en Alsace. (N=32)



Parmi les 32 cas, 15 étaient domiciliés dans le département du Bas Rhin (67) et 17 dans le département du Haut Rhin (68). L'âge médian des patients était de 68,5 ans (min : 26 ; max : 90 ans) et la majorité des cas (25/32) était des hommes, soit un sexe-ratio H/F de 3,6. Tous sauf un cas ont été hospitalisés. Tous les cas étaient confirmés : 31 cas par la présence d'antigène soluble urinaire (dont 5 cas avec une culture positive en plus) et 1 cas par l'isolement d'une souche à la culture. Deux cas sont décédés : le premier cas avait 90 ans et était domicilié dans le Haut-Rhin ; le second avait 90 ans, était domicilié dans le Bas-Rhin et présentait un diabète.

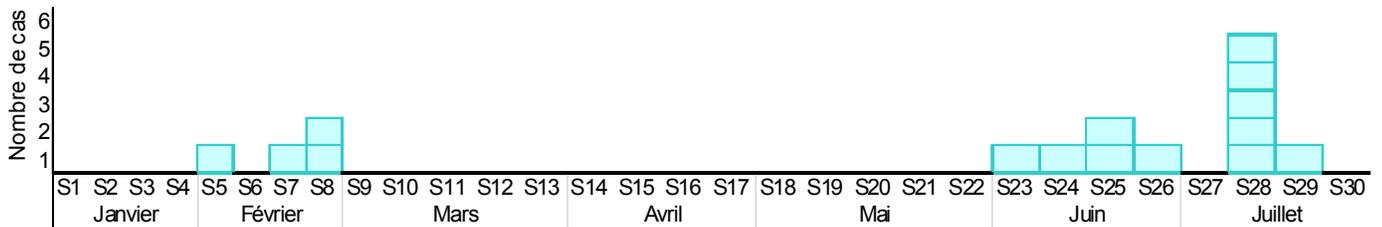
Parmi les 32 cas, 21 (65,6%) avait au moins un facteur favorisant. Les facteurs favorisants les plus fréquents étaient le tabagisme pour 15 cas (47%) et le diabète pour 6 cas (19%).

Devant le nombre important de cas observés en semaine 28 (N=7), nous avons effectué une analyse spatio-temporelle de l'ensemble des cas déclarés en juillet (N=9), par département, afin d'explorer l'hypothèse d'un épisode de cas groupés.

Département du Bas Rhin (67)

La répartition des cas déclarés dans le Bas-Rhin, depuis janvier 2012, est présentée figure 2. Le nombre de cas par semaine varie de 0 à 2 lors des 2 premiers trimestres. Nous retrouvons le pic décrit en semaine 28 où 5 cas ont été observés dans le 67.

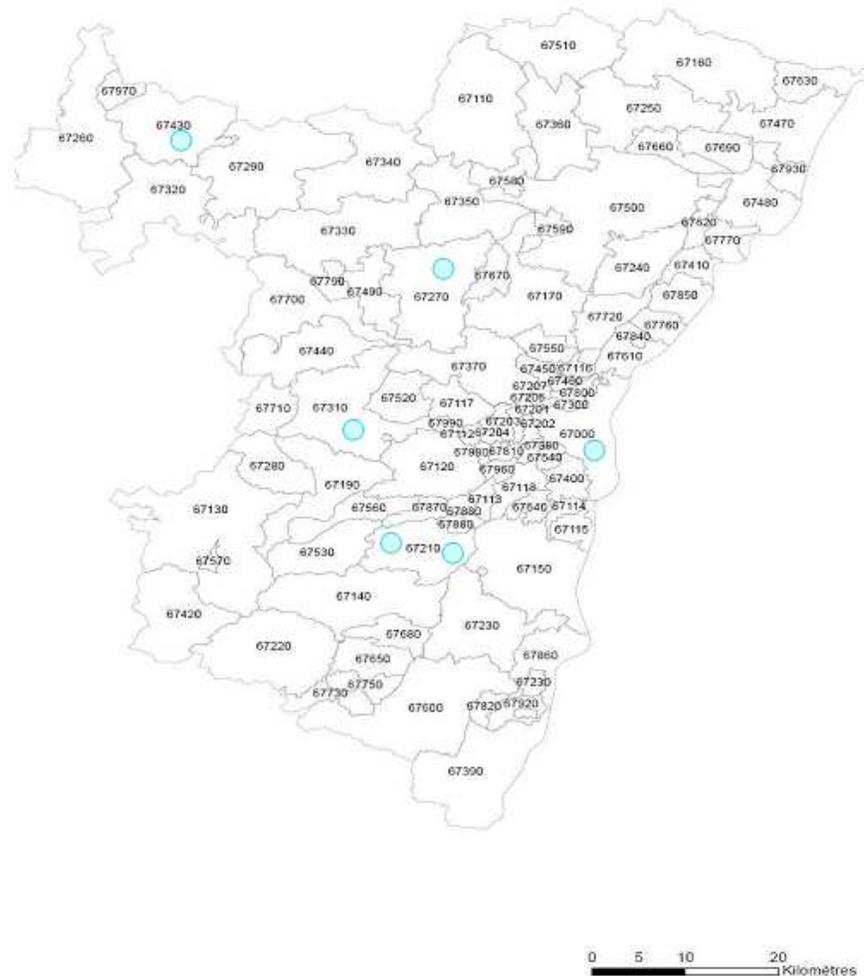
| Figure 2 | Epidémiologie des cas de légionellose déclarés depuis Janvier 2012 dans le Bas Rhin (N=15)



En juillet 2012, 6 cas au total ont été observés.

La répartition spatiale de ces 6 cas est représentée figure 3. Les 2 cas –mari et femme- résidant à Obernai (code postal 67210) sont les 2 cas en cours d’investigation par l’ARS ; la survenue concomitante de 2 cas dans un même foyer étant inhabituelle. Aucun lieu commun n’a été retrouvé pour les autres cas.

| Figure 3 | Répartition spatiale par code postal de résidence des 6 cas de légionellose de la semaine 27 à la semaine 29 dans le Bas Rhin

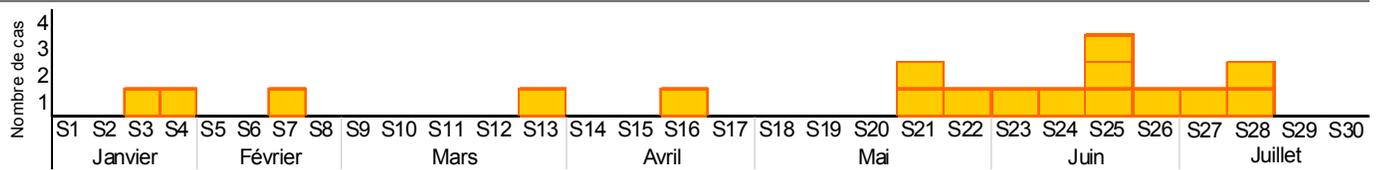


● Code postal du domicile du cas

Département du Haut Rhin (68)

La répartition des cas déclarés dans le Haut Rhin depuis janvier 2012 est présentée figure 4. Le nombre de cas par semaine varie de 0 à 3.

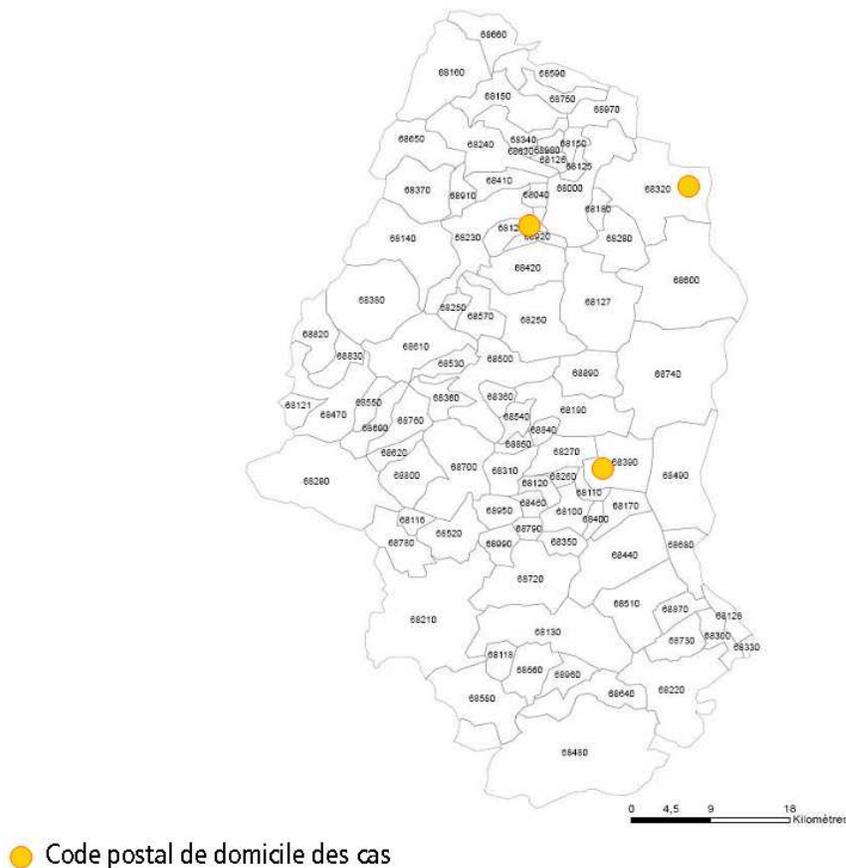
| Figure 4 | Courbe épidémique des cas de légionellose déclarés depuis Janvier 2012 dans le Haut Rhin (N=17)



Nous observons 6 cas en juin et 3 cas en juillet. L'interrogatoire a permis de mettre en évidence qu'un cas du Bas-Rhin et un cas du Haut-Rhin avait déclaré avoir effectué un voyage en Italie, pendant la même période, dans la même ville (Rimini), mais pas dans le même hôtel.

La répartition spatiale des cas de légionellose retrouvés en juillet est présentée figure 6. Aucun autre lien entre les cas n'a pu être identifié.

| Figure 5 | Répartition spatiale par code postal de résidence des 3 cas de légionellose de la semaine 27 à la semaine 29 dans le Haut Rhin

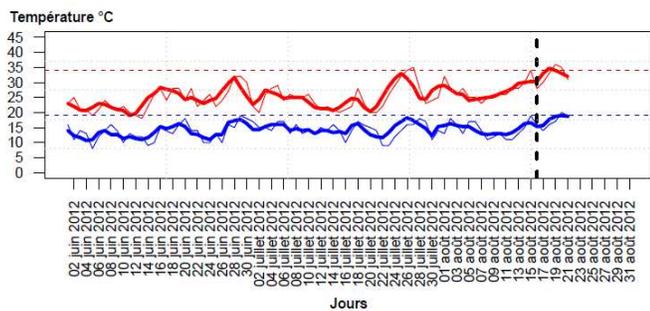


Conclusion

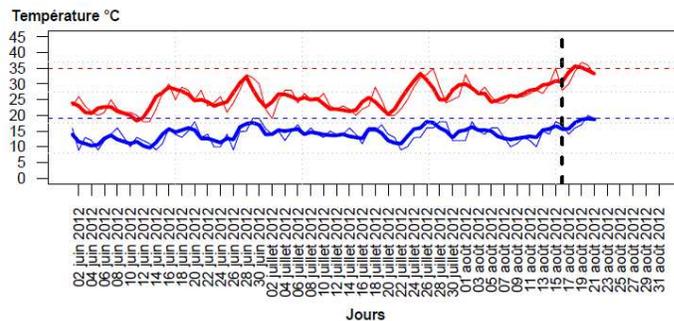
La situation décrite en Alsace correspond à la recrudescence estivale habituellement observée à cette époque de l'année. Aucun regroupement spatio-temporel n'a pu être mis en évidence, hormis les 2 cas déclarés à Obernai, qui font l'objet d'une investigation toujours en cours en date du 30 juillet 2012.

| Surveillance météorologique |

| Figure 6 | Températures et indices biométéorologiques à Strasbourg (67) depuis le 1^{er} juin 2012 (Source : Météo France)



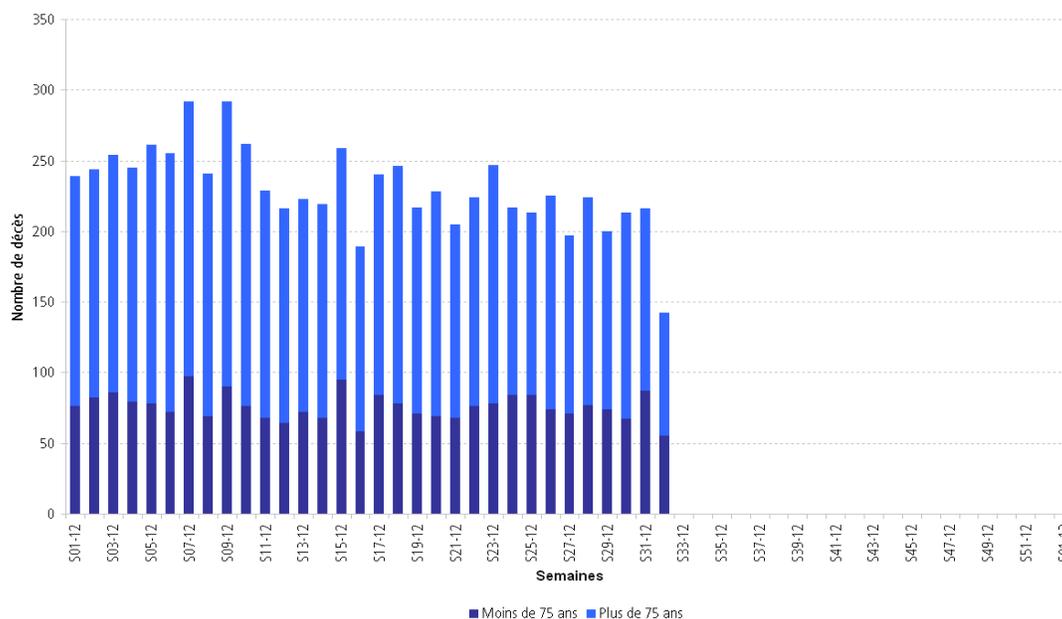
| Figure 7 | Températures et indices biométéorologiques à Colmar (68) depuis le 1^{er} juin 2012 (Source : Météo France)



— Température minimale — IBM minimal - - - - Seuil IBM minimal
 — Température maximale — IBM maximal - - - - Seuil IBM maximal
 - - - - Au-delà de cette ligne, prévisions météorologiques

| Surveillance de la mortalité |

| Figure 8 | Répartition du nombre de décès par classes d'âges en Alsace depuis le 1^{er} janvier 2012 (Source : Insee)



En Alsace, d'après les données disponibles, on ne note pas d'augmentation inhabituelle de la mortalité (sous réserve de complétude des données). En effet, les données relatives aux décès Insee proviennent des communes informatisées en Alsace et transmises par l'Insee. Les délais de transmission étant supérieurs à 7 jours, les données de la semaine 32 **sont incomplètes et non interprétables.**

| Modalités de signalement à l'ARS Alsace, pôle VGAS |

Les signalements transmis au pôle de Veille et gestion des alertes sanitaires (VGAS) de l'ARS d'Alsace concernent : toutes les maladies à déclaration obligatoire, tout évènement sanitaire susceptible d'avoir un impact sur la santé de la population ainsi que la survenue en collectivité de cas groupés d'une pathologie transmissible.

Tous signalement peut se faire par **téléphone au numéro unique : 03 88 88 93 33**

Ainsi que par une notification écrite :

- par fax au **03 59 81 37 19**
- par mail à l'adresse suivante : ARS-ALSACE-VEILLE-SANITAIRE@ars.sante.fr

Directeur de la publication :

Dr Françoise Weber,
Directrice générale de l'Institut de veille
sanitaire

Rédactrice en chef :

Christine Meffre,
Coordinatrice scientifique de la Cire
Lorraine-Alsace

Comité de rédaction :

Virginie Bier
Benoît Bonfils
Oriane Broustal
Claire Janin
Sophie Raguét
Laurie Renaudin
Lucie Schapman
Frédérique Viller

Diffusion

Cire Lorraine-Alsace
ARS Lorraine
Immeuble « Les Thiers »
CO n°71
4 rue Piroux
54036 Nancy Cedex

Mail : ars-lorraine-alsace-cire@ars.sante.fr
Tél. : 03.83.39.29.43
Fax : 03.83.39.28.95

| Partenaires de la surveillance en Alsace |



Si vous souhaitez être destinataire du point épidémiologique réalisé par la Cire, merci de nous en informer par mail à ars-lorraine-alsace-cire@ars.sante.fr